



# Communiqué

## Le REPAOC tire les leçons de l'élection présidentielle en Gambie

Le 1<sup>er</sup> Décembre 2016, le peuple gambien a choisi son Président conformément à la Constitution de la République de Gambie.

La confiscation du pouvoir par le Président sortant a entraîné la violation sans condition du protocole sur la bonne gouvernance et la démocratie.

Les multiples négociations politiques sous les auspices de Son Excellence Mme Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria et Présidente de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO ainsi que Son Excellence M. (SEM) Muhammadu Buhari, Président de la République Fédérale du Nigéria et SEM. John Dramani Mahama, ancien Président de la République du Ghana n'ont pas porté leurs fruits pour résoudre la crise post-électorale dans le respect de la légalité constitutionnelle.

Il a fallu la mobilisation de la CEDEAO à travers ses troupes militaires, celles de l'Union Africain et celles les Nations-Unies pour faire plier l'ancien Président de la Gambie après la prestation de serment et l'accession à la magistrature suprême de la Gambie par SEM Adama Barrow au Sénégal.

Le REPAOC réaffirme haut fort sa forte conviction inconditionnelle que la confiscation du pouvoir ne peut plus se faire par la force, par les armes et par la violence quand le peuple décide en toute liberté.

Pour la Paix en Gambie, le REPAOC lance un appel pressant à SEM Adama Barrow d'user de tous les moyens légaux pour que le pays retrouve son unité nationale et œuvrer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations-Unies et celui de 2063 de l'Union Africaine.

Face aux nombreux défis que les populations africaines font face au jour le jour pour lutter contre la pauvreté cette situation en est une de trop.

Le REPAOC interpelle la communauté internationale et tous les partenaires au développement à prendre des décisions fermes et courageuses pour traduire les fossoyeurs devant les tribunaux compétents.

Le REPAOC salue le leadership de SEM Macky Sall, Président du Sénégal pour son engagement dans tout le processus de gestion de la crise post-électorale gambienne.

Le REPAOC exhorte la Présidente en exercice de la CEDEAO, Son Excellence Mme Ellen Johnson-Sirleaf, **pour la réintroduction du protocole d'accord sur la limitation des mandats présidentiels en Afrique de l'Ouest dans les actes réglementaires de la commission.**

Le REPAOC ne ménagera aucun effort pour l'effectivité de ce protocole dans tous les Etats membres.

Nous lançons une campagne dès ce jour « **pour un protocole d'accord sur la limitation des mandats présidentiels en Afrique de l'Ouest** ».

Fait à Dakar le 24 Janvier 2017

### Les Membres du REPAOC<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> **Pour le REPAOC, les signataires** : CFRONG (Bénin), SPONG (Burkina Faso), PLATONG (Cap-Vert), CSCI (Côte-d'Ivoire), TANGO (Gambie), GAPVOD (Ghana), FONGDD (Guinée-Conakry), FECONG (Mali), RODADDHD (Niger), NNGO (Nigéria), CONGAD (Sénégal), FONGTO (Togo).